

Denier de l'Eglise en France : 600M€ par an

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 février 2016

**ON A TOUS
QUELQUE CHOSE EN NOUS
DE JESUS-CHRIST...**

Que je DONNE...

www.catholique-nancy.fr

[Le Figaro](#) se penche sur le denier du culte, qui, à l'exception de l'Alsace et de la Moselle, sous régime concordataire, permet au reste des diocèses de l'Église en France de vivre. Entre les honoraires de messe ou de baptêmes, de mariages et d'enterrements, les quêtes dominicales, les legs et le denier de l'Église, elle collecte environ 600 millions d'euros par an.

Cet argent permet d'assurer le traitement des prêtres (environ 12.000 prêtres, qui gagnent 900 euros par mois, selon les diocèses), leur retraite, mais aussi les salaires des laïcs qui travaillent dans les 95 diocèses ainsi que l'immobilier dont l'Église a la charge s'il est construit après 1905.

Comparée au standard international, et hors pays en voie de développement, l'Église de France est effectivement l'une des plus pauvres des Églises catholiques occidentales, car elle ne bénéficie d'aucune aide directe de l'État.

Le don moyen, qui était de 130 euros en 2004, est passé à 208 euros en 2014, avec

toutefois de fortes disparités régionales.